

Les résultats des dernières élections législatives montrent la profonde aspiration au changement que les citoyens ont exprimés à cette occasion

L'orage politique annoncé a bien eu lieu

L'arrogance antisociale a pris l'eau

Mais au bout du chemin, il n'y a rien à gagner et beaucoup à perdre sauf pour les plus riches qui nous rejouent la grande scène du " plutôt 'extrême droite que le front populaire

C'est un jeu dangereux

Surtout ne pas tomber dans le piège

Pour nous, organisation syndicale, nous devons bien prendre la mesure du nouveau contexte politique afin d'obtenir des avancées sur les revendications des employés en mettant sur la table, le plus largement possible, des propositions sociales et économiques.

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques vient d'annoncer une augmentation de 3,5 % de la valeur du point d'indice applicable au 1er juillet, alors que l'inflation sur un an est actuellement de 5,2

Pour autant, au regard des pertes accumulées ces dernières années, et de l'inflation à venir, cette mesure est nettement insuffisante et appelle une revalorisation plus forte des salaires et du pouvoir d'achat.

Après un dégel insuffisant, il faut des augmentations à la hauteur de l'urgence salariale !

Si les augmentations de plusieurs dizaine d'euros visibles sur les fiches de paye seront évidemment bienvenues, elles ne compensent pas les pertes cumulées par plus de 10 ans de gel du point d'indice

En effet, cette hausse est nettement insuffisante et ne permet pas une revalorisation à la hauteur des qualifications ni de l'inflation

Le dégel du point d'indice permet tout juste de rattraper les minima des grilles salariales de la fonction publique au-dessus du smic

Cette mesure appelle donc une revalorisation plus forte.

Les annonces gouvernementales d'aujourd'hui et l'engagement de nos élus rennais sur l'action sociale nous encourage à poursuivre l'effort revendicatif en vue de la tenue de prochaines réunions sur ce sujet.

Au-delà de ces coups de pouces sociaux, la CGT de territoriaux de rennes demande l'abrogation des critères internes permettant ainsi une amélioration des déroulements de carrière, l'accession plus rapide à un indice supérieur et pour le coup une meilleure pension de retraite